



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Direction Générale
CR/OM

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 28 Septembre 2016

Le vingt huit septembre deux mille seize, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 20 Septembre 2016, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

Étaient présents :

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, BRAHIMI Nadia, ID ELOUALI Ali, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, ARNAUD Anne Marie, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, ATHÉA Bernard, GUINNERY Annick, DUPUY Gilles, BLOUIN VALENTIN Anne, LEROY Sylvie, NEUVILLE Christophe, GRASSET-PRIAN Chantal, ZIEGELMEYER Laurent, BELLIER Carole, GILLERY Ludovic, LEONCE Vanessa, ALIROL Béatrice, BRIENNON Jean Marc, PANETTA Tonino, COELHO Vasco (départ au 12^{ème} dossier mandat à M. Panetta Tonino) , BERCIER Corinne, FRANCISOT Amandine, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, SALIM Malika, THIAM Moustapha, PERYAGH Yves, BARON Monique.

Étaient représentés :

MME DESPRÈS Catherine	mandat à M. DUPUY Gilles
Mme LUC Nadine	mandat à M. DIGUET Patrice
Mme CATOIRE Marion	mandat à Mme BENKAHLA Malika
Mme MORO Christiane	mandat à Mme ARNAUD Anne Marie
Mme RIFFAUD Isabelle	mandat à Mme BRAHIMI Nadia
M. MÉLY Laurent (arrivée au 14 ^{ème} dossier)	mandat à M. HERVY Patrick

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme LEONCE Vanessa.

Secrétaire de séance : Mme LEONCE Vanessa.

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

Après examen des dossiers :

FINANCES

Adopte le budget supplémentaire de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	REPORTS DEPENSES FONC.2015	5 000,00	EXCEDENT REPORTE	2 271 612,11
	DEPENSES NOUVELLES	5 207 754,11	RECETTES NOUVELLES	2 941 142,00
		5 212 754,11		5 212 754,11
INVESTISSEMENT	REPORTS DEPENSES INV. 2014	4 129 817,75	REPORTS RECETTES INV. 2014	3 777 512,00
	DEFICIT INVESTISSEMENT	5 594 964,66	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	5 579 106,97
	DEPENSES NOUVELLES	2 845 835,66	RECETTES NOUVELLES	3 213 999,10
	12 570 618,07		12 570 618,07	
TOTAL		17 783 372,18		17 783 372,18

Adopte le budget supplémentaire de l'exercice 2016 pour le budget annexe des parkings arrêté comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES NOUVELLES	0,00	EXCEDENT REPORTE	155,23
			RECETTES NOUVELLES	-155,23
		0,00		0,00
INVESTISSEMENT	REPORTS DEPENSES INV. 2015	81 938,09	REPORTS RECETTES INV. 2015	127 330,00
	DEFICIT INVESTISSEMENT	44 414,02		
	DEPENSES NOUVELLES	977,89	RECETTES NOUVELLES	0,00
	127 330,00		127 330,00	

Accepte d'admettre en non valeur et en créances éteintes, les sommes figurant sur l'état dressé par le Trésorier municipal

Approuve la modification du guide interne des procédures d'achat de la mairie de Choisy le Roi : les nouveaux textes de référence en droit interne sont l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics. Les références au code des marchés publics sont supprimées.

HABITAT

Accorde sa garantie d'emprunt à Valophis Habitat pour la réhabilitation de l'immeuble 28 rue Paul Carle et 15 rue Alphonse Brault (208 logements) et autorise le Maire à signer la convention de réservation de logements, en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée par celle-ci à VALOPHIS HABITAT.

Accorde sa garantie d'emprunt à Valophis Habitat pour la réhabilitation de l'immeuble Lugo-Régnier : (55 logements) et autorise le Maire à signer la convention de réservation de logements en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée à VALOPHIS HABITAT.

ENFANCE / ENSEIGNEMENT / PETITE ENFANCE

Approuve la tarification des activités du service enfance à compter du 01 Janvier 2017, pour la restauration, les centres de loisirs, les accueils péri-scolaires, les classes de découverte, les centres de vacances, l'étude et la prise en charge à l'accueil péri scolaire après 18 heures.

Fixe le tarif en cas de retard, dans les activités : étude et centre de loisirs, applicable à compter du 1er septembre 2016 et décide que ce tarif sera appliqué au-delà d'1/4 d'heure de retard aux activités « étude », « centre de loisirs ».

Approuve le choix de la société « Les Petits Chaperons Rouges » (LPCR) en tant que délégataire du service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil Tony Lainé situé 28 avenue de la Folie à Choisy-le-Roi, approuve les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes parmi lesquelles le règlement du service, et autorise le Maire ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public, ou tout autre document lui afférant.

RESSOURCES HUMAINES

Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal

TARIFICATION
Retire la délibération N°15.176 en date du 16 décembre 2015 relative à la tarification des droits de place sur les marchés communaux à partir du 1er janvier 2016 et approuve les nouveaux tarifs des droits de place sur les marchés de Choisy-le-Roi, à compter du 06 octobre 2016 pour les marchés des Gondoles, Sud, Jean Jaurès et du Centre :
TRAVAUX – URBANISME – CADRE DE VIE
Autorise le Maire à solliciter auprès de la Préfecture de la Région Île-de-France, une subvention dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion et de replantation du Parc de la Mairie et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention et à son versement, ainsi que d'éventuels autres subventionnements.
Approuve l'avenant à intervenir entre la ville, la société France Pylônes Services et la société Bouygues Télécom, relatif au transfert par la Sté Bouygues Télécom, des droits et obligations nés au titre de la convention d'occupation du domaine public concernant le pylône sis 41 rue Pompadour – Stade Jean Bouin et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tous documents découlant dudit transfert.
RENOUVELLEMENT URBAIN
Approuve le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbains d'Orly et Choisy-le-Roi, autorise le Maire à signer le protocole de préfiguration, ainsi que tout document afférent à ce protocole.
SPORTS
Décide de la répartition des subventions à allouer aux associations sportives pour l'année 2016 (2ème répartition).
Décide de la répartition de la subvention aux écoles de clubs, année 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats d'objectif avec les écoles de clubs.
VIE ASSOCIATIVE
Décide du solde, de la subvention départementale au titre de l'année 2015, au profit de l'association Tirougza :
Décide de verser à l'association Tirougza le solde de l'enveloppe municipale 2016
DEVELOPPEMENT DURABLE
«Convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin partagé » : approuve les modifications à apporter à cette convention.
ADMINISTRATION GENERALE
Approuve l'avenant à la convention relative à la mise à disposition de locaux, entre la Ville et la Régie autonome du théâtre cinéma Paul Eluard et autorise le Maire à signer cet avenant.
Émet un avis favorable sur les reprises, par la commune, des concessions qui ont plus de trente ans d'existence et autorise le Maire à prendre l'arrêté prononçant la reprise des terrains affectés à ces concessions.
Compte rendu des Décisions L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n° 16.152 à n° 16.225 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 29 Septembre 2016.

Didier GUILLAUME
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.